

Séance du conseil communal du 29 septembre 2009

Présents:

Francine Colling-Kahn (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, Gilles Baum (DP), Jean Boden (CSV), Jos Greischer (Déi Gréng), Jutta Kanstein-Bothe (CSV), François Ries (DP), Irène Schmitt (Déi Gréng), Roland Weis (DP), conseillers.

Absent et excusé:

John Breden (LSAP) points 8-14, conseiller.

01. Informations au conseil communal.

02. Reclassement de parcelles du domaine public en domaine privé communal.

Le conseil communal décide à l'unanimité de reclasser une parcelle à Rodenbourg, en vue d'un échange, du domaine public communal en propriété privée de la commune.

03. Fixation des indemnités à accorder aux personnes chargées de l'exécution du recensement fiscal du 15 octobre 2009.

Vu que les indemnités accordées par l'Etat aux personnes chargées du recensement fiscal du 15 octobre 2009 sont largement insuffisantes, le conseil communal décide à l'unanimité d'accorder une indemnité supplémentaire de 2,41.-€ par feuille de ménage.

04. Démissions et nominations de membres de commissions consultatives.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accepter:

- la démission de Raymond Schintgen comme membre de la *commission de la circulation* et de procéder à la nomination de Norbert Welter comme nouveau membre de cette commission;
- la démission de Francine Colling-Kahn comme membre de la *commission des associations*;
- la démission de Gérard Larère comme membre de la *commission de la communication et de l'information* et de procéder à la nomination de Christian Kmiotek comme nouveau membre de cette commission.

05. Modification du trajet III du transport scolaire.

Le conseil communal décide à l'unanimité de modifier le trajet III du transport scolaire comme suit:

T R A J E T III

Localités	Aller - matin	Localités	Aller - après-midi
	horaire		horaire
Graulinster	07:40	Beidweiler	13:45
Beidweiler	07:45	Graulinster	13:50
Junglinster	07:55	Junglinster	13:55
	Retour - midi		Retour - après-midi
	horaire		horaire
Junglinster	12:10	Junglinster	16:05
Beidweiler	12:20	Beidweiler	16:15
Graulinster	12:25	Graulinster	16:20

06. Confirmation d'un règlement d'urgence concernant la circulation routière dans la rue du village à Junglinster.

Le conseil communal décide à l'unanimité de confirmer le règlement de circulation d'urgence édicté par le collège échevinal le 18 septembre 2009 concernant la réglementation de la circulation routière à Junglinster, rue du village, comme suit:

A partir du vendredi, 18 septembre 2009 jusqu'à la fin des travaux l'accès à la rue du village à Junglinster est interdit sur le tronçon entre l'intersection avec la route d'Echternach et l'intersection avec la rue de Bourglinster dans les deux sens aux conducteurs de véhicules et d'animaux, à l'exception des riverains et de leurs fournisseurs.

07. Règlement de la circulation de la commune.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le règlement remanié de la circulation de la commune.

08. Fixation des taux de l'impôt foncier et de l'impôt commercial pour l'année 2010.

Le conseil communal décide:

a) avec six voix contre quatre de fixer les taux de l'impôt foncier pour l'année 2010 comme suit:

A:	265%
B ₁ :	375%
B ₂ :	265%
B ₃ :	140%
B ₄ :	140%
B ₅ :	265%
B ₆ :	265%

b) à l'unanimité de ne rien changer au taux de l'impôt commercial et de le fixer à 250% pour l'année 2010.

09. Approbation d'une convention.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention, signée en date du 18 septembre 2009 entre le Département ministériel des Sports et la commune de Junglinster, relatif à l'installation d'un centre médico-sportif à Junglinster, dans l'enceinte du centre culturel « am Duerf ».

10. Projet de modification de l'article 48 de la partie écrite du plan d'aménagement général, vote provisoire.

Le présent point a été enlevé de l'ordre du jour.

11. Fixation d'une taxe compensatoire pour emplacements de stationnement.

Le présent point a été enlevé de l'ordre du jour.

12. Divers et questions au collège échevinal.

13. Nomination d'un éducateur (m/f).

Lors de sa séance du 4 septembre 2009 le conseil communal avait nommé Joëlle Reuland à un poste d'éducatrice diplômée dans l'enseignement fondamental, cycle 1, précoce, pour l'année scolaire 2009/2010. Vu que la prénommée a retiré en date du 16 septembre 2009 sa candidature pour le poste en question, le conseil communal décide à l'unanimité de nommer Stéphanie Rodrigues à ce poste d'éducatrice diplômée dans l'enseignement fondamental, cycle 1, précoce, à partir du 15 octobre 2009 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2009/2010.

14. Démissions de chargées de cours.

Vu la reprise facultative par l'Etat des chargés de cours engagés à durée indéterminée, le conseil communal accepte à l'unanimité les démissions de cinq chargées de cours avec effet au 14 septembre 2009.